

 **Chris Gelauff**

De: eric.furmanczak@hotmail.com
Envoyé: vendredi 27 novembre 2020 17:11
À: denis cuvillier
Objet: TR: Arrêt du projet Plan Local d'Urbanisme

M. CUVILLIER,

Veillez trouver ci-après le mail que vient de m'adresser Laurent VIALARD, dans la continuité de son intervention ce matin à la mairie.

A demain.

Cordialement,
Eric FURMANCZAK



Ér

Maire ()
Premier Vice Président
en ch



eric.furmanczak



www.monestierdeclermont.fr

De : laurent viallard (Perso) <laurent@viillard.com>
Envoyé : vendredi 27 novembre 2020 14:48
À : eric.furmanczak@monestierdeclermont.fr <eric.furmanczak@monestierdeclermont.fr>
Objet : Arrêt du projet Plan Local d'Urbanisme

Eric,

Suite à notre discussion de ce matin, et à l'incapacité de la commune de fournir :

- ni le procès-verbal de conseil municipal du 02 mars 2020,
- ni le compte rendu de conseil municipal du 02 mars 2020,

- le paraphe par les conseillers municipaux de cette délibération d'arrêt du PLU du 02 mars 2020.

Le seul document existant à la mairie étant la délibération du 02 mars 2020 « 2020 – 015 – Bilan de la Concertation et Arrêt du projet Plan Local d'Urbanisme » signée par Eric FROMENT qui était adjoint de René CHALVIN maire de Monestier de Clermont à cette date.

J'ai eu, ce matin, l'occasion de m'entretenir avec le service de contrôle de la légalité des actes pris par les collectivités de la préfecture qui m'a invité à saisir le préfet de la situation - chose que je t'informe avoir fait par lettre recommandée ce jour.

Considère que par la présente je te demande de me fournir si ils existent:

- le procès-verbal de conseil municipal du 02 mars 2020,
- le compte rendu de conseil municipal
- le paraphe par les conseillers municipaux de cette délibération

Si ces documents n'existent pas à ce jour comme tu me l'as dit merci de me le confirmer.

Si d'aventure des initiatives sont prises pour élaborer toute ou partie de ces documents maintenant je t'invite à informer les personnes susceptibles de signer ces documents des éventuels risques qu'ils encourent eu égard la législation traitant "le faux et l'usage de faux en écriture publique".

Respectueusement, Laurent Viillard.

--

Laurent Viillard
Plantefolie - 200 Grand Rue 38650 - Monestier de Clermont - France
Tel : +33 (0)6.83.09.00.60
email : laurent@viillard.com
